



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39175>

Département(s) de publication : **84**

Annonce n° **26-39175**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Cavailon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21840035600018

Ville : CAVAILLON CEDEX

Code postal : 84301

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 26-25-39

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Gérard DAUDET

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1. Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il n'est pas frappé par une interdiction de soumissionner à un marché public. 2. Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites 3. Assurance responsabilité professionnelle : Le titulaire (contractant unique ou cotraitant d'un groupement) assume l'ensemble de ses responsabilités professionnelles encourues du fait de tous dommages corporels, matériels ou immatériels, causés au maître d'ouvrage, à l'acheteur ou aux tiers au contrat. Le titulaire est assuré contre les conséquences pécuniaires de ces responsabilités par le

contrat d'assurance désigné à l'acte d'engagement. 4. Assurance responsabilité civile décennale : Le titulaire assume en particulier les responsabilités qui découlent des principes dont s'inspirent les articles 1792, 1792-2, 1792-3 et 2270 du code civil dans les limites de la mission qui lui est confiée. Lorsque l'ouvrage est soumis par la loi à l'obligation d'assurance (article L 241-1 du code des assurances), le contrat d'assurance du titulaire doit être conforme aux clauses types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du même code. 5. Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation réalisée au cours des trois derniers exercices. 6. Délégation de pouvoir de signature des documents du marché public. Si le responsable de l'entreprise est dans l'incapacité de signer les documents constituant le dossier de candidature, il peut effectuer une délégation de pouvoirs afin qu'une autre personne de l'entreprise puisse les signer à sa place. 7. Formulaire DC1 : Lettre de candidature 8. Formulaire DC2 : Déclaration du candidat 9. Chaque membre du groupement d'entreprises doit transmettre une h...(voir DCE)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1. Les moyens humains (composition et l'organisation de l'équipe du groupement ou de l'entreprise) que le candidat mettra à disposition et chargés de l'exécution, précisant notamment le niveau de formation, les spécialités, les qualifications et expériences professionnelles du ou des responsables de la prestation de service ou de la conduite et du contrôle des travaux. 2. Une note descriptive des moyens matériels (outillage, matériel, équipement technique) dont dispose le candidat et/ou mis à la disposition du maître d'ouvrage ou de l'acheteur pour l'exécution du marché. 3. Un dossier de références présentant des opérations (si possible de même importance ou de même nature) que l'opération projetée menées à terme et attestant de sa compétence dans les règles de l'art, assorti d'attestations de bonne exécution. Le soumissionnaire devra fournir des certificats de capacité, attestations ou déclarations du destinataire ou de l'opérateur économique afin de démontrer son savoir-faire, son efficacité, son expérience ou la fiabilité de l'équipe dédiée à l'exécution du marché. 4. Certificats de qualification professionnelle établis par un organisme indépendant ou par des organismes établis dans d'autres États membres, habilitations professionnelles spécifiques à l'objet du marché, diplômes ou permis obligatoires nécessaires à l'exécution du marché. 5. L'indication des mesures de gestion environnementale appliquées lors de l'exécution du marché. 6. Les compétences attendues pour l'ensemble du groupement

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix - 40 Valeur technique - 55 Valeur environnementale - 5

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DU SOL SPORTIF GYMNASE DE LA CLEDE B CAVAILLON

Code CPV principal - Descripteur principal : 45432130

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché porte sur la rénovation du sol sportif du gymnase de la Clède B composé d'une salle omnisports qui accueille la pratique sportive scolaire, du tennis de table (entraînements et ...(voir DCE)

Lieu principal d'exécution du marché : Plusieurs lieux

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite obligatoire des lieux a pour but de permettre aux candidats d'établir leur offre dans les meilleures conditions et en toute connaissance de cause. La visite s'effectuera en présence de Madame Carole LHOTELLIER, responsable du service des sports et/ou de Monsieur Yann ANTOINE...(voir DCE)

Autres informations complémentaires : Durée: voir documents du marché. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2026